



Formulaire à retourner à la CDCHS

<mailto:cdchs06@gmail.com>

<mailto:calendrier.am@gmail.com>

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ORGANISATION D'UNE COURSE PEDESTRE HORS STADE TYPE TRAIL

Chapitre I, article 3 du Règlement des courses et manifestations Hors stade

Commission Départementale des Courses Hors Stade de :

ALPES MARITIMES

Nom de l'association, du club ou du comité d'organisation (adresse , téléphone, fax, email) :

Tel :

Email :

Ce dossier doit être saisi informatiquement et comprendre les pièces suivantes :

- 1- Une demande d'organisation rédigée sur le formulaire joint (2 exemplaires).
- 2- Un règlement de l'épreuve indiquant en particulier, pour chacune des courses, l'heure du départ, la distance, les catégories concernées (2 exemplaires).
- 3- Un plan du parcours (2 exemplaires) avec les indications de postes de chronométrage, de ravitaillement, d'épongeage, de secours, la nature des routes empruntées et la liste des signaleurs (2 exemplaires avec nom, prénom et date de naissance).
- 4- Pour les courses en montagne et les randonnées sportives en montagne, un profil du parcours indiquant le dénivelé et les passages délicats (2 exemplaires).
- 5- Une photocopie de l'attestation d'assurance, précisant que la manifestation et les risques en découlant pour l'organisation, les préposés et les participants sont couverts par une police d'assurance, ceci conformément à l'article 5 du chapitre I (2 exemplaires).
- 6- Fournir la convention acceptée d'un organisme de secours couvrant la manifestation
- 7- Un chèque, **par course**, libellé à l'ordre de la " Commission Départementale des Courses Hors Stade " d'un montant correspondant aux droits d'organisation (article 5.4 du Règlement des courses et manifestations Hors stade- Article 2 des Règles Techniques).
- Moins de 100 participants = 8 €, de 101 à 300 = 12 €, de 301 à 500 = 15 €, + de 500 = 20€.**
- 8- Le projet du bulletin d'inscription qui sera obligatoirement rempli par les *participants* (2 exemplaires).
- 9- **une enveloppe timbrée au tarif en vigueur et deux enveloppes format A4 timbrées (avec 3 timbres)**
- 10- **attestation fournie par l'organisme concerné, justifiant la présence de secours, pompiers, opérateurs radio etc.. pouvant assurer la sécurité de l'épreuve.**

Remarque :

- . Pour être étudié par la CDCHS, ce dossier doit être complété et parvenir au moins 3 mois avant la date de l'épreuve.
- . L'inscription au calendrier annuel doit se faire à l'occasion de l'Assemblée Générale de la CDCHS, accompagnée du droit de dépôt de dossier correspondant.
- . Une épreuve non prévue au calendrier pourra être refusée par la CDCHS si elle porte préjudice à des courses déjà inscrites au calendrier annuel.
- . Une épreuve pourra être refusée par la CDCHS en cas de non-respect de la réglementation.

. Dans le cas où l'organisateur n'est pas affilié à la FFA ou à une Fédération Affinitaire, préciser le domaine de compétence, l'expérience en matière d'organisation sportive, l'encadrement (fête, promotion...) dans laquelle cette épreuve est inscrite :

. Nom, adresse, numéro de téléphone personnel et email du responsable de l'organisation :

3 - L'ORGANISATION :

. Droits d'engagement demandés (article 4 des Règles techniques). Dans le cas où plusieurs courses seraient organisées, indiquer le montant des droits pour chacune d'elle :

Conditions d'accueil des concurrents :

Sanitaires
Douches
Vestiaires gardes
Parking
Autres (préciser)

. Service d'ordre :

- Nombre de personnes prévues :

- Circulation des véhicules à moteurs : Admise

Non Admise

- Liaisons radio

. Surveillance médicale

- Organisme de secours présent (préciser sa nature : protection civile, SAMU, Croix rouge, Ambulance :

- La présence d'un ou plusieurs médecin(s) (selon le nombre de participants) ainsi qu'une couverture de l'épreuve par des secouristes sont souhaitables. Dans ce cas, veuillez indiquer les coordonnées :

. Assurance contractée

- Nom et numéro de téléphone de la Compagnie d'Assurance :

- Numéro de contrat :

. Récompense :

Primes

Coupes

Médailles

Autres :

Valeur globale estimée des récompenses :

Cadre réservé à l'administration

. Accords ou autorisations de :

D.D.E.

Police

D.D.J.S.

Préfecture

S.M.U.R

Gendarmerie

Pompiers

D.A.S.S.

4 - DECLARATION DU RESPONSABLE DE L'EPREUVE :

Je soussigné(e)

responsable

de l'épreuve décrite ci-dessus, certifie l'exactitude des renseignements concernant la compétition, déclare avoir pris connaissance du Règlement relatif à l'organisation des courses pédestres hors stade et m'engage à le respecter dans son intégralité.

Fait le

à :

Signature :

Avis de la Commission Départementale des Courses Hors Stade (CDCHS)

Annexe pour les trails

1 Météo :

L'organisateur consultera toutes les 2 heures, les renseignements météo issus d'un organisme reconnu:

Nom de l'organisme :

Mode de consultation : téléphone
 internet
 abonnement

Numéro de téléphone ou adresse du site internet :

Description de l'abonnement :

2 Suivi des abandons :

Décrire la méthode mise en place :

(points de regroupement, information du PC course, moyens de rapatriement). Dotation des points de regroupement (eau, nourriture, couvertures ... par exemple).

3 Plan de transmission

Décrire les moyens utilisés (radio, téléphone, ...) par et entre les différentes entités (organisation, suivi concurrents, sécurité, secours ...). Indiquez le type des fréquences utilisées pour les liaisons radio (fréquences propres – police, pompiers, sécurité civile ... - ou publiques - CB par exemple)

Tableau récapitulatif à compléter pour les trails

Faire un tableau par course

Remplir une ligne par point

Prévoir un code couleur par département

S:solide
L: liquide
C: Chaud

PSF:poste fixe
PAS:poste mobile
DZ: Hélicsurface

VL
4*4
Moto
Pied
Hélico
Bateau

Lieux	distance intermédiaire en km	km	Altitude en m	temps 1er	temps du dernier	durée du passage	Barrières horaires	Ravitaillement	Contrôle	Typo secours	Véhicules secouristes	secouristes nbre	Précisions complémentaires	accès	locaux disponibles (surface et capacité)
La Chapelle départ		0	800	0	0										
Lieudit Chabert	8	8	850	40'	1h20	40'		S		PSF					
Les Gallands	7	15	900	1h20	2h30	1h10	X	C	M	PAS	VPS	3			Grange 100pers

M: manuel
I: informatique

VPS
VSAB
4x4
Quad
Moto
VLM
AP